

ATTESTATION DE FORMATION

Période de référence 2021-2023
Règlement sur la formation continue obligatoire
des infirmières et infirmiers auxiliaires



Ordre des infirmières
et infirmiers auxiliaires
du Québec

TOUS LES CHAMPS DOIVENT ÊTRE COMPLÉTÉS
POUR LE TRAITEMENT DE LA DEMANDE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nom :	Prénom :
Numéro de permis :	Titre de l'activité :
Date (AAAA/MM/JJ) : / /	Durée (h) :

À REMPLIR PAR LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ACTIVITÉ (LE FORMATEUR OU L'EMPLOYEUR)

TYPE D'ACTIVITÉ :

Atelier	Cours	Autre
Conférence	Colloque	

Brève description :

Nom complet de la personne responsable de l'activité :	Fonctions :
Coordonnées (adresse complète)	
Date (AAAA/MM/JJ) : / /	Signature

Veuillez conserver cette pièce justificative pour vos dossiers. L'Ordre peut exiger tout document permettant de vérifier que vous avez satisfait aux exigences du règlement.